



# DEMANDE EN LIGNE DE LA BOURSE DE COLLÈGE à EFFECTUER du 3 SEPTEMBRE au 18 OCTOBRE-OCTOBRE 2018

publié le 01/09/2018

---

## Descriptif :

Depuis la rentrée 2017, la demande de bourse de collège en ligne est généralisée à tous les collèges publics de toutes les académies et intégrée au portail Scolarité Services.

Les comptes TÉLÉSERVICES (ATEN), nécessaires à cette procédure d'inscription, seront remis aux nouveaux élèves dès la rentrée.

Vous trouverez ci-dessous le simulateur qui vous permet de connaître votre droit à cette bourse, le guide vous présentant les 2 possibilités qui s'offrent à vous pour procéder à cette inscription et les 2 vidéos qui décrivent clairement et pas à pas les étapes à suivre :

1° FAIRE SA DEMANDE AVEC FRANCE CONNECT ou

2° FAIRE SA DEMANDE AVEC LE COMPTE DE L'ÉDUCATION NATIONALE avec l'adresse <https://teleservices.ac-poitiers.fr>



Simulateur et vidéos :

<http://www.education.gouv.fr/cid88/...>



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.